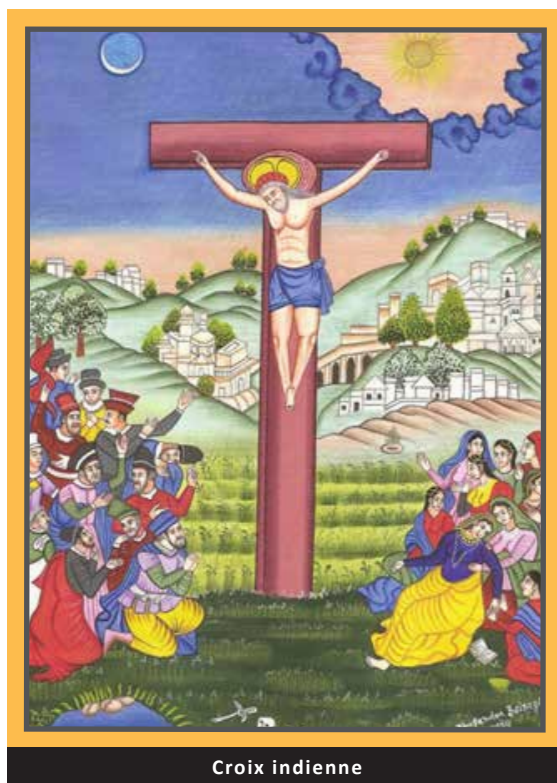


Carême 2015
N° 134

Lettre aux **AMIS DES MONASTÈRES À TRAVERS LE MONDE**

*Dieu délivrera le pauvre qui appelle
et le malheureux sans recours.
Il aura souci du faible et du pauvre,
du pauvre dont il sauve la vie.*

Ps 71 , 12-13



Croix indienne

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Amis des Monastères à Travers le Monde,

Notre Association a été endeuillée en janvier par le décès de son vice-président, Jacques de Chalendar. Il a été un grand et fidèle serviteur de la cause des moines et des moniales à travers le monde. Nous lui rendons hommage pour son engagement et pour l'œuvre accomplie et nous le recommandons à vos prières.

En ce temps du carême, nous sommes invités à renouveler notre attention au plus pauvre, celui dont Dieu a souci comme le chante le psalmiste. Ainsi, dans une ville très pauvre de l'Inde, voici que des bénédictines ont un projet pour accueillir et soigner une soixantaine de personnes âgées sans ressources. À l'échelle de l'immensité de l'Inde ce projet peut paraître une goutte d'eau dans l'océan. « *Mais si cette goutte d'eau n'était pas dans l'océan, elle manquerait.* » (Mère Theresa de Calcutta).

Nous confions ce projet à votre générosité. Bon Carême vers la Joie de Pâques !

Le Président

B de Mas Latrie
Bernard de Mas Latrie



Cette lettre de Carême sera essentiellement consacrée à un projet en Inde de financement de la construction d'une maison pour personnes âgées. Toutefois la rédaction de la Lettre aux Amis voudrait, dans ce numéro, rendre hommage à JACQUES DE CHALENDAR, vice-président de l'AMTM, qui nous a quittés le 10 janvier :

L'ENGAGEMENT DE JACQUES en faveur du monachisme bénédictin dans le monde tient à une rencontre déterminante, celle du Père Denis Martin, Prieur du monastère de Toumliline au Maroc, au début des années 60. La magie du lieu (c'est là qu'a été tourné le film *Des hommes et des dieux*). La personnalité du père Denis Martin ont été pour lui des moments exceptionnels.



Jacques de Chalendar lors d'un conseil de l'AMTM en 2014

Les routes de Jacques et du père Martin se sont de nouveau croisées bien plus tard, dans les années 70, en Seine-et-Marne. Beaucoup plus tard, au milieu des années 80, ils se sont revus une dernière fois à l'abbaye d'En-Calcât dans le Tarn où le Père Martin, très malade,

devait mourir quelques temps après. Le Père Denis Martin lui demanda de prendre la relève d'une association qu'il avait fondée : les amis de Bouaké (en Côte d'Ivoire) et de Koubri (au Burkina Faso) : l'AMBK. Deux monastères bénédictins fondés par les moines de Toumliline. Jacques de Chalendar, fidèle à sa promesse, reprit donc les rênes de cette association, pendant de nombreuses années afin de venir en aide aux deux communautés africaines. À la fin des années 90, Il a estimé qu'il était temps de rapprocher son association d'une autre plus vaste : l'AMTM (Amis des Monastères à Travers le Monde).

Pendant plus de 16 ans, au sein du bureau de l'AMTM dont il était le vice-président, il s'est démené pour les monastères bénédictins cisterciens et trappistes. Il ne manquait jamais une réunion. Quel que soit le temps, on voyait arriver sa longue silhouette au monastère des bénédictines de Vanves (siège de l'Association) sac au dos, canne en main, et l'hiver une toque de fourrure sur la tête.

Il avait une énergie et un enthousiasme juvéniles, bouillonnant d'idées, de projets. Il était toujours prêt à aider tel ou tel dans les missions que le bureau leur confiait. Chaque fois qu'il le pouvait, il ouvrait son carnet d'adresses pour que les monastères en profitent.

Jacques apportait aussi aux monastères une grande rigueur dans l'analyse des dossiers de financement des projets. Une rigueur qui laissait bien peu de chance aux mauvais dossiers d'obtenir quoi que ce soit.

Il aimait les projets à caractère social et économique (école, hôpitaux, projets agricoles) pensant, à juste titre, que les monastères pouvaient localement jouer, dans les pays émergents, le rôle qu'ils ont eu au Moyen-Age dans le développement économique de l'Europe.

Il conservait, pendant toutes ces années, sa fidélité à Bouaké et Koubri bien sûr. Mais plus largement, il montrait une nette préférence pour les monastères francophones, ceux de l'Afrique de l'Ouest, mais aussi ceux du Vietnam dont il avait visité certains au cours de ses voyages.

Il aura été actif jusqu'au bout. Juste après l'été, il avait remis un rapport à notre président sur des actions à mener pour développer les dons en faveur des monastères. Il espérait aussi beaucoup faire connaître aux jeunes générations, en particulier à travers les lycées catholiques, l'incroyable essor mondial du monachisme bénédictin (près de 500 fondations depuis la fin des années 50).

Lors de la dernière réunion à laquelle il a participé en octobre, il nous a fait part de sa joie. Il était heureux de savoir que la première réunion en milieu scolaire aurait lieu en décembre. Il était heureux de voir combien son rapport était bien accueilli par le bureau, par ce bureau renouvelé, rajeuni en grande partie grâce à son action. Il plaisait sur son âge, se réjouit de voir combien les amis des monastères à travers le monde avaient changé ces dernières années. Ce changement était en grande partie son œuvre, il le savait et savourait visiblement l'œuvre accomplie.

Mais il n'était pas homme à se reposer sur ses lauriers et déjà en novembre, par téléphone, il voulait organiser de nouvelles réunions pour faire connaître ce monde monastique qui lui était si cher. Jusqu'au bout il a tenu la promesse faite à son ami le père Denis Martin.

Jacques de Chalendar a eu beaucoup d'autres engagements au service des autres dans sa vie. Parmi eux il y a eu celui au sein d'une fondation hospitalière dont il a été administrateur jusqu'à sa mort pendant 50 ans. Il avait un très grand souci du sort des personnes âgées déshéritées et en grande pauvreté. Il a fondé ou participé à la fondation en France de plusieurs établissements pouvant les accueillir et leur assurer une fin digne dans un environnement fraternel.

Aujourd'hui en pensant tout particulièrement à lui, nous vous présentons un projet en Inde de rénovation et d'agrandissement d'une maison pour personnes âgées très pauvres.

Le projet que nous vous présentons pour le Carême nous touche particulièrement puisqu'il est en lien avec la plus grande pauvreté, celle des personnes âgées en Inde dans une région très pauvre.



Nous avons déjà, dans nos lettres, parlé de l'Inde, mais il faut rappeler combien c'est un pays de contrastes et combien, en dépit de son très fort développement (15 ans de croissance de 8 % par an en moyenne), ce pays reste celui de la très grande pauvreté. Quatrième puissance économique du monde, c'est aussi le pays où il y a le plus de pauvres. On estime leur nombre à 820 millions soit 80 % de la population et 35 % vivent dans la pauvreté absolue avec moins de 1, 25 \$ par jour (chiffres de la Banque Mondiale).

L'Inde est le foyer de quatre religions : l'hindouisme, le bouddhisme, le jaïnisme et le sikhisme. Dans l'histoire du pays, la religion a souvent joué un rôle important et la diversité et la tolérance religieuses sont des traits significatifs de la culture indienne, aujourd'hui reconnus par la loi. L'immense majorité des Indiens se reconnaissent dans une religion et celle-ci joue souvent un rôle primordial dans leur vie.

*Selon le recensement de 2001, l'hindouisme est de loin la religion la plus pratiquée : elle regroupe plus de 827 millions de fidèles, soit 80,5 % de la population. L'Inde compte 138 millions de musulmans, soit 13,4 % de la population. **Les chrétiens, dont certains font partie des plus anciennes communautés chrétiennes du monde (chrétiens de saint Thomas), sont 24 millions (2,3 % de la population).** Les sikhs, qui habitent en majorité au Penjab, sont 19 millions (1,9 % de la population). Les bouddhistes sont 7,9 millions (0,8 % de la population) et les jaïns 4,2 millions (0,4 %).*

La congrégation bénédictine des sœurs de Notre Dame de Grâce et de Compassion a été fondée en Angleterre en 1954. En 1974 eu lieu la première fondation en Inde à Tiruvannamalai dans le Tamil Nadu au sud-est de l'Inde. Depuis, la congrégation a fondé et développé de nombreux monastères en Inde, au Sri Lanka et au Kenya. La vocation de cette congrégation est l'accueil et le soin aux nécessiteux, aux malades et aux pauvres.

Tiruvannamalai est une ville de pèlerinage pour les hindouistes, une ville très pauvre et, dès 1975, les sœurs devant la très grande détresse, la très grande pauvreté des populations, se sont mises à leur service. En 1980, avec l'aide de l'évêque du lieu, elles ont pu acquérir un terrain et installer un monastère dont dépendent maintenant une crèche pour les enfants des familles déshéritées, un hôpital de 150 lits et une maison pour les personnes âgées sans aucune ressource. Depuis 1991 le couvent a le statut de Prieuré. Quatre monastères dans d'autres régions dépendent de ce Prieuré qui tous, localement, se consacrent à la même œuvre de charité auprès des pauvres de leurs régions.

Aujourd'hui les sœurs de Tiruvannamalai, nous sollicitent pour leur maison pour personnes âgées.

Dans cette maison il y a 60 pensionnaires. La plupart sont des femmes qui ont entre 58 et 95 ans. Les pensionnaires, admis dans la maison, peuvent être de n'importe quelle caste, couleur, ou religion. La plus grande partie des résidents sont sans aucun revenu et souvent sans aucune famille pour les soutenir. Certaines personnes âgées sont handicapées et toutes sont rejetées par la société. Les sœurs cherchent donc à leur donner non seulement des soins (les médecins de leur hôpital viennent examiner les pensionnaires chaque semaine et celles qui sont malades vont se faire soigner à l'hôpital), mais aussi cherchent à créer une communauté d'amour afin que ces personnes âgées se sentent en famille dans cette maison et puissent finir leur jour dans la dignité, entourées de soins et d'amour.



La première installation, celle de 1975, était dans une maison de location délabrée, il y avait alors 40 pensionnaires. Depuis 1977 les personnes âgées sont dans un autre bâtiment. Le bâtiment qui avait été construit avec de mauvais matériaux est dans un triste état et une partie qui est devenue dangereuse a été condamnée et n'est donc plus utilisée, la toiture étant soutenue par des étais. Certains résidents sont donc logés provisoirement dans le petit hôpital qui dépend également de la congrégation. Mais ce logement ne peut être que provisoire. C'est pourquoi les sœurs nous demandent de les aider à rénover et agrandir leur maison pour personnes âgées. Ainsi, elles pourront accueillir plus de pensionnaires dans de meilleures conditions.

L'opération de rénovation et d'agrandissement coûte 340 000 €. Les sœurs ont déjà trouvé 178 000 €.

Elles ont besoin de 162 000 euros. Les amis des monastères doivent se mobiliser pendant ce Carême pour ce beau projet tourné vers ceux qui n'ont rien et qui ont le plus besoin de notre aide et de notre compassion.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale de l'AMTM s'est réunie à Vanves le 25 janvier 2015 sous la présidence du Père J.P. LONGEAT, Président de l'AIM, de M. Bernard de Mas Latrie, Président de l'AMTM, des membres du Conseil d'Administration et de nouveaux adhérents.

M. de Panisse, Secrétaire Général souligne que « l'année 2014 fut riche en événements et réflexions ». Il rappelle le legs de M. Lavaud qui a permis de contribuer au financement de nombreux projets. Il souligne la nécessité de « réfléchir aux façons de mieux faire connaître l'AMTM ». À titre d'exemple il rappelle l'expérience menée par M. et Mme de Leusse qui ont organisé, au Lycée Ste-Geneviève d'Asnières pour les élèves de Terminale, 4 séances sur le thème de la mondialisation monastique afin de les « sensibiliser à l'essor monastique et leur faire découvrir un univers qui, pour la plupart leur était inconnu ».

La séance prit fin par une table ronde avec le Père Longeat et deux jeunes venus débattre sur « la vie monastique et les jeunes d'aujourd'hui ».



Le débat avec de g. à d., Alexandre Vallet trésorier, Bernard de Mas Latrie, Père J.P. Longeat président de l'AIM, Anne Guibert et Jean-Romain Guedez



A.M.T.M.
Les Amis des Monastères à Travers le Monde
7 rue d'Issy - F-92170 VANVES
Tel : 01-46-44-60-05 - Fax : 01-41-08-85-38

Vous pouvez aider les Monastères à Travers le Monde en envoyant vos dons à l'ordre de l'A.M.T.M.

Ces dons sont déductibles fiscalement à 66 % dans la limite de 20 % de vos revenus

Un reçu fiscal vous sera adressé sur votre demande

Je soussigné

(Nom et Prénom)

Adresse

Code Postal..... Ville.....

Verse un don de 15 € 20 € 40 € 50 €
 100 € 200 € 500 € autre montant :

(Cotisation annuelle : 20 €)

je règle par chèque postal à l'ordre de l'A.M.T.M CCP 240-45 S Paris

par chèque bancaire à l'ordre de l'A.M.T.M.

Je désire recevoir un reçu fiscal OUI – NON (rayer la mention inutile)